

Préfecture Saint Louis de Gonzague

Jamhour, le 25 septembre 2018

A L'attention des Parents des élèves en classe de Seconde

Chers Parents,

Le baccalauréat français auquel nous présentons chaque année nos élèves change en profondeur. Il accorde une plus grande importance à la culture et aux langues qui deviennent aujourd'hui essentielles pour les études supérieures et dans la vie professionnelle.

C'est dans le but d'offrir aux élèves un plus grand éventail de langues vivantes que le Collège vous propose dès cette année la possibilité d'opter pour l'espagnol ou l'italien en tant que Langues vivantes (LVC), enseignement optionnel au Bac Français.

Ces cours débuteront le **jeudi 25 octobre 2018** de 15h15 à 16h45 et prendront fin la dernière semaine de mai 2018. Les frais d'inscription s'élèvent à 300.000 L.L. et doivent être réglés à la caisse du Collège. Le transport n'est pas assuré par le Collège.

Prière de remettre à la préfecture le coupon-réponse ci-dessous, afin de confirmer l'inscription dans l'un ou l'autre des cours optionnels de langues.

Veillez agréer, Chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués.

Nidale Malek
Préfet

%-----Coupon-réponse-----

(À remettre aux accompagnateurs pédagogiques, au plus tard, le lundi 1^{er} octobre 2018)

Je soussigné, père / mère / tuteur de élève en 2^{de},

Confirme son inscription aux cours optionnels d'espagnol

Confirme son inscription aux cours optionnels d'italien

Date : -----

Signature des Parents :-----

Saint Louis de Gonzague (1re) [1]
Circulaires [2]

Source URL (modified on 25/09/2018 - 21:08):<http://www.ndj.edu.lb/circulaire-02-enseignement-optionnel-langues-20180925>

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-saint-louis-de-gonzague> [2] <http://www.ndj.edu.lb/circulaires>